

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIEMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

### ANNONCES

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

### SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine :* Miracle à Ste Anne.—Conventum décennal des élèves du Collège de Ste Anne qui ont fait leur rhétorique en 1863-64.—L'Exposition Provinciale Jubilaire de 1887, à Québec.—La fête St Jean-Baptiste aux Trois-Pistoles; établissement d'un cercle agricole dans cette paroisse.

*Causerie Agricole :* L'élevage des porcs.—Des races.—Grande race d'York.

*Sujets divers :* Assainissement des prairies.—Conservation des fourrages.—Moisissure des foin.

*Choses et autres :* L'enseignement agricole dans nos écoles primaires et nos écoles d'agriculture spéciales.—Allons à l'agriculture.

*Recettes :* Nettoyage de la tapisserie.—Moyen d'assurer les verres à boire, verres à lampes (cheminées), etc., contre la casse.

*A nos abonnés retardataires.*—Nous prions instamment ceux qui nous doivent des arrérages pour abonnement à la Gazette des Campagnes de nous les faire parvenir le plus tôt possible. Nous avons grandement besoin de ce qui nous est dû afin de faire honneur à nos propres affaires. Ces arrérages nous sont absolument indispensables pour payer les frais d'impression, de papier, etc., nécessités pour la publication de notre journal. Les deux ou trois piastres que nous recevons actuellement chaque semaine, pour abonnement à la Gazette des Campagnes ne suffisent certainement pas. Ceux qui ont à cœur l'existence de notre journal se feront, sans doute, un devoir de nous payer leur abonnement au plus tôt.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

INSTRUCTIONS POPULAIRES SUR LES SOINS A DONNER AUX ANIMAUX MALADES.—Prix, 15 cts.

LE PARFAIT MARECHAL EXPERT MODERNE, manuel complet de l'amateur et du marchand de chevaux, de l'artiste vétérinaire et du maréchal ferrant, ouvrage extrait des meilleurs auteurs anciens et modernes; mis en ordre et complété par M. Marcellicour, artiste vétérinaire. Prix : 35 cts.

### REVUE DE LA SEMAINE

*Miracle à Ste Anne.*—La Bonne Ste Anne de Beau-pré a opéré un grand miracle le 24 juin dernier dans son sanctuaire. Une jeune fille, Mlle Emilie Miller de Sillery, âgée de 22 ans, souffrait depuis deux ans de paralysie au bras droit, et ne pouvait à peine le remuer. Malgré tous les soins que lui donnèrent plusieurs médecins, et qui constatèrent que l'amputation était nécessaire, l'état de cette jeune fille resta toujours le même. Pleine de confiance dans la Bonne Sainte Anne, elle fit vœu d'aller tous les ans à pied on pèlerinage à son sanctuaire, si elle voulait lui accorder la guérison de son bras. Cette année, elle se rendit à Ste Anne, et là plus que jamais, confiante elle supplia cette bonne mère de venir à son secours, de lui donner l'usage de son bras droit.

Sainte Anne ne fut pas pas sourde à sa prière, car le 24 juin dernier elle commença à remuer ce bras qui était comme collé à sa poitrine. Le lendemain, elle se rendit de nouveau à l'église, et vénérant la relique sainte avec respect et la plaçant sur son bras, elle se sentit tout à coup soulagée. Elle essaya d'abord de faire le signe de la croix, et l'usage de son bras lui était rendu. Une foule nombreuse a été témoin de ce grand miracle, qui prouve une fois de plus la puissance de cette grande sainte qui se plaît à soulager les pauvres misères humaines, quand nous allons à elle avec foi et confiance.

*Conventum décennal.*—Les anciens élèves du Collège de Ste-Anne qui ont fait leur rhétorique en 1863-64 se réuniront cette année chez le révérend M. Th. Montminy, curé de St Agapit de Beauvillars. C'est la deuxième fois qu'ils auront l'avantage de se revoir tous ensemble depuis leur sortie du Collège en 1866.

Les rhétoriciens de cette époque déjà ancienne de 23 ans, sont les révérends M. B. C. Guy, curé du Sacré-Cœur de Jésus, Beauce; J. N. Ouellet, curé de Ste-Mario de Bouctouche, Nouveau-Brunswick; Th. Montminy; S. Garon, curé de St-Gilles; E. E. Hudon, curé

de Ste-Jeanne de Nouvelle; J. E. Leclerc, curé de Ste-François, Ile d'Orléans; H. Dubé, du Collège de Ste-Anne; M. L. P. Sylvain, assistant-bibliothécaire au Parlement d'Ottawa; M. le Dr A. Simard, de la Baie St Paul, et le Dr N. E. Dionne, de Québec.

Le jeudi, 4 août, est le jour fixé pour cette réunion.

*L'Exposition Provinciale jubilaire de 1887, à Québec.*  
— Nous sommes heureux de constater par les rapports que nous fournissent les journaux de Québec, que le Comité de l'Exposition est activement à l'œuvre pour assurer tout le succès possible à cette exposition qui promet d'être des plus intéressantes au point de vue agricole et industriel.

La semaine dernière il y avait réunion des manufacturiers et des industriels de St Roch et de St-Sauveur. L'Hon. M. Joly, présent à cette assemblée, les invita à exposer leurs produits qui peuvent rivaliser avec n'importe quels produits du monde entier. Il dit que si l'on fait preuve d'énergie et de bonne volonté, Québec occupera à la prochaine exposition provinciale une position aussi enviable sinon plus belle que les autres villes qui y prendront part.

Le Comité prenait, ces jours derniers, une décision importante dans l'intérêt de la classe agricole. Il avait d'abord résolu qu'un troupeau de bétail canadien se composerait de quatre vaches et d'un taureau. C'est le nombre adopté pour les autres races. Le comité, cédant aux représentations qui lui ont été faites, s'est déterminé à réduire à deux vaches et à un taureau les troupeaux canadiens. Il a montré par là quel intérêt inspire aujourd'hui le bétail canadien et jusqu'à quel point il est désirable de la reconstituer et d'en faire l'élevage intelligent.

#### La fête Saint Jean-Baptiste aux Trois-Pistoles.

Le 24 juin dernier, la fête des Canadiens-français était célébrée partout. Les villes et les campagnes rivalisaient d'ardeur pour exprimer leur enthousiasme. Il n'y avait pas un bourg, pas un village qui ne fut ce jour-là plus canadien que d'ordinaire. Trois Pistoles n'était pas en arrière: la fête St Jean-Baptiste y a été célébrée avec une pompe inaccoutumée aux démonstrations extérieures. La Société St Jean-Baptiste de cette paroisse a voulu ajouter quelque chose de plus pratique et de plus durable. Comprenant que le vrai patriotisme n'est pas dans les mots, mais dans les actes, elle a pris à tâche d'en donner une preuve en aidant à la fondation d'un cercle agricole.

Déjà M. le curé Vézina, à qui Trois-Pistoles doit tant, avait dans une assemblée tenue en mars derniers, suggéré cette idée à ses paroissiens, et il s'en était fait le plus courageux promoteur. Les paroissiens l'avaient alors choisi pour être leur représentant au premier congrès des cercles agricoles, tenu aux Trois-Rivières.

Comme dans toutes les fêtes canadiennes de quelque importance, le sentiment religieux fut le point de départ. A la messe, qui commença à 9½ heures, on exécuta la "messe du second ton harmonisée." Sous les tentures et les feuilles d'érable qui l'ornaient, le vieux temple avait pris un air de jeunesse et de gaieté qu'on ne lui connaissait pas. Sur les murs, on voyait des inscriptions comme celles-ci: "Par la Croix et

la charrue: " *Cruce et aratro* ; " — " L'agriculture fait la vie des nations, " etc., etc.

A l'offertoire, on chanta le "*Quid retribuam* " de Lambilotte, dont le solo fut exécuté par M. l'abbé Larrivé.

M. le Curé fit le sermon de circonstance, en prenant pour texte ces paroles du Deutéronome: " Souviens-toi des jours anciens, pense à chacune des générations, interroge ton père et il te le racontera, tes ancêtres et ils te le diront. " Après nous avoir montré ce qui a fait la force et le courage de nos ancêtres, il nous parla avec un rare bonheur de la mission providentielle des Canadiens et des Irlandais catholiques en Amérique, des vertus de dévouement qui attachent le citoyen au sol de sa patrie, et en font le gardien de l'avenir.

Après la messe, vint la procession. En tête, la bannière de St Jean-Baptiste et le vieux drapeau français escorté d'une cavalerie. Venaient ensuite dix-sept chars allégoriques placés dans l'ordre suivant: Char de St Jean-Baptiste; char des sauvages, représentant une famille indienne à la porte de sa cabane; char de Jacques Cartier, représentant le découvreur du Canada, la rade de Québec, la *petite Hermine*, la rivière St Charles et la Croix plantée sur ses bords. Venaient ensuite une ancienne maison de colons, le char des menuisiers qui était une verloppe de dix-huit pieds de longueur, le char agricole, le char des ferblantiers, ceux des charpentiers, des tailleurs de pierres, des forgerons, etc., etc. En dernier lieu le char télégraphique d'où partit, pendant la procession, la dépêche suivante:

#### MON VILLAGE

Lève plus haut ton front mon bien aimé village,  
Sois rempli de bonheur en ce jour solennel;  
Ouvre un regard limpide et qu'aucun vent d'orage  
Ne voile la clarté qui brille dans ton ciel.

Que le patriotisme en chasse tout nuage,  
Qu'on y voit l'amitié fonder son saint autel;  
Aujourd'hui des vieux jours se retrace l'image,  
Écoutez le passé, répondons à l'appel.

Des plaines du midi jusqu'aux rives de glace,  
De l'ouest à l'est, partout retentit dans l'espace,  
Le doux nom d'un pays qu'aiment les Canadiens.

Ouvrons joyeusement nos cœurs à l'allégresse,  
Donnons nous pleins d'ardeur à l'heure qui nous presse;  
Regardons l'avenir, chantons les jours anciens.

Rimouski, 24 juin 1887.

X.

Dans l'après-midi, les citoyens de la paroisse se réunirent pour procéder à la fondation de leur cercle agricole. M. le Curé rendit compte des résultats du Congrès agricole des Trois-Rivières, où il était allé. Il fit comprendre que ce qui manquait était la science de l'agriculture, et que les cercles agricoles donnent le moyen d'acquérir cette science. Afin de leur faire connaître l'organisation d'un cercle agricole, il lut ensuite les règlements déjà approuvés. Cinquante des assistants se hâtèrent de se faire inscrire comme membres. Les élections des officiers furent remises à la séance prochaine. Après avoir adressé ses remerciements à M. le Curé, l'assemblée se dispersa.

Le soir, il y eut illumination et feu d'artifice des mieux réussis.

Espérons que l'an prochain ramènera à Trois-Pistoles, à pareille date, une fête encore plus pompeuse. Le temple majestueux qui se terminera bientôt sera

plus convenable pour recevoir la foule ivre de joie et de patriotisme. Le cercle agricole sera en pleine floraison, et les résultats obtenus auront produit l'union, la force et la foi dans l'avenir.

## UN TÉMOIN.

Trois-Pistoles, 30 juin 1887.

*Note de la rédaction.*—Comme nous le voyons par ce qui précède, les citoyens de la paroisse des Trois-Pistoles ont dignement fêté la St Jean-Baptiste. Puissent-ils en retirer de précieux et de durables avantages. La religion, à laquelle il appartient d'inaugurer toutes les fêtes et de bénir le travail des hommes, a prêté son concours à cette patriotique démonstration. Ce qui nous réjouit et nous fait espérer de l'avenir propre de cette paroisse, c'est qu'en ce jour de grâces, et à l'appel de leur vénérable curé, nombre de citoyens ont pris l'engagement de travailler à cimenter l'union parmi eux et à concourir au développement de notre agriculture, par l'établissement d'un cercle agricole. "L'union, la fraternité et la sagesse:" telle sera la devise de ces citoyens désireux de travailler efficacement à établir l'harmonie et le bien-être parmi eux, en s'associant tous les hommes de bonne volonté.

En effet, dans cette grande manifestation patriotique, il y avait place marquée pour toutes les industries, pour tous les métiers; et c'est avec raison, car si l'agriculture fille aînée du travail est le premier des arts, les cultivateurs des Trois-Pistoles n'ont pas oublié qu'elle a besoin du concours de tous les autres. La sollicitude pour le cultivateur doit aussi s'étendre aux artisans qui prêtent à l'agriculture leur utile concours et développent et perfectionnent ses produits.

A la suite de ces fêtes patriotiques, il doit résulter, il nous semble, plus d'union, plus d'affection entre tous les citoyens d'une même paroisse, plus de dispositions à se rendre mutuellement service, à redoubler d'efforts et à multiplier tous les genres d'améliorations qui doivent rendre une paroisse riche et prospère.

Nous souhaitons au Cercle agricole des Trois-Pistoles de nombreux succès et une longue durée, car il a une belle et grande mission à accomplir: celle de faire pénétrer des connaissances agricoles raisonnées, solides et pratiques chez les cultivateurs de profession. Ceux qui font partie de ce cercle agricole se dévoueront avec ardeur, nous n'en doutons pas, à cette noble et féconde tâche que le véritable patriotisme sait inspirer au cœur de tout Canadien-français qui honore l'agriculture et qui aime son pays.

## CAUSERIE AGRICOLE

## L'ÉLEVAGE DES PORCS.

La viande de porcs forme un article important dans l'économie domestique; cette viande constitue, dans toutes les exploitations rurales, presque la seule nourriture animale qu'on y prend, aussi la production de cette viande est-elle très considérable.

Les truies donnant, chaque année, un grand nombre de petits, il est très facile de produire la quantité de viande nécessaire à la consommation générale. Chaque cultivateur produit un nombre de porcs suffisant pour les besoins de la famille, puis quelques-

uns en sus pour les besoins de la vente. Aussi, dans chaque ferme, l'engraissement des porcs se forme jamais une spéculation très importante, mais tous les cultivateurs la pratiquent sur une petite échelle.

Règle générale, on élève sur chaque ferme autant de porcs qu'il en faut pour utiliser les déchets de la cuisine et de la laiterie. Dans ce cas, l'élevage et l'entretien de ces animaux ne coûte rien au cultivateur, et lorsqu'arrive le moment de les engraisser, la seule dépense nécessaire est celle des grains à employer pour l'engraissement. Dans ces conditions, la production de la viande de porcs se fait très économiquement et donne des profits assez élevés.

*Des races.*—Les races porcines sont très nombreuses. Presque chaque localité a la sienne variable par la taille, les formes et la couleur.

Les porcs doivent remplir certaines conditions qui souvent leur font défaut. Parmi ces conditions, les plus importantes sont la constance et la fixité, c'est-à-dire l'aptitude de se reproduire sûrement dans leurs descendants, de leur transmettre leur caractère, leurs qualités et même leurs défauts. Une race qui ne possède pas cette aptitude n'existe pas réellement, de fait elle ne fait sa marque nulle part.

A ce point de vue, nos porcs canadiens de race commune ne forment pas réellement une race, ce sont des animaux dus à la rencontre fortuite de diverses races qui se sont mélangées ensemble et qui élevés sous le régime de la misère, sont très défectueux tant sous le rapport des formes que sous celui de la précocité et de la facilité de l'engraissement. En effet, nos porcs canadiens se reconnaissent presque tous à leurs membres longs supportant un corps long et mince, muni d'une tête volumineuse, dénotant une masse osseuse très considérable, se développant lentement, mangeant beaucoup et engraisant avec difficulté. Ils n'ont qu'une qualité, c'est celle de supporter assez bien de longs jeunes; mais d'un autre côté, leur engraissement coûte toujours très cher.

On désigne généralement ces derniers animaux sous le nom de *race naturelle* ou *race commune*. C'est une aptitude générale chez ces animaux de se reproduire abondamment. Chaque truie donne par portée, dix, douze, et même quinze petits.

L'entretien des porcs de race commune ne peut pas être avantageux, car le porc n'a qu'un produit: sa viande; mais l'engraissement est si lent et si coûteux, que le prix de revient de cette viande est plus élevé que celui offert sur les marchés.

Tous les engraisseurs ont reconnu cette infériorité des races communes, et tous prennent les moyens qu'ils jugent nécessaires pour les améliorer de manière à les rendre plus précoces et augmenter leur aptitude à l'engraissement. Il est vrai que plusieurs font fausse route, et cela est dû à ce qu'ils ignorent les principes sur lesquels sont basées les améliorations du bétail. Il est donc important de faire connaître ces principes.

Deux moyens sont proposés comme base du perfectionnement des animaux: 1o. le bon régime aidé d'une sélection judicieuse; le croisement des races communes avec les races perfectionnées.

Le premier moyen est le plus sûr, par le fait même que les truies portières sont mieux nourries, que les jeunes cochons sont élevés plus soigneusement. Dans

ce cas, la race s'améliore, les formes deviennent meilleures, le volume des os diminue, le développement est plus précoce, et l'aptitude à l'engraissement augmente.

Si à ce meilleur régime on ajoute une sélection judicieuse, c'est-à-dire si on choisit comme reproducteurs les mâles et les femelles qui ont les mieux profités des bons soins qu'ils ont reçus, les avantages obtenus se fixeront; les reproducteurs transmettront leurs aptitudes à leur descendants, le perfectionnement n'ira qu'en augmentant, et au bout d'un certain nombre d'années on aura formé une race de qualité supérieure. Mais ce genre d'amélioration, tout en étant le plus rationnel, est si lent, il faut attendre si longtemps ses résultats, il exige des connaissances si complètes quant aux besoins des animaux, que bien peu de cultivateurs ont le temps et les moyens de l'entreprendre avec quelque chance de succès. De sorte que, dans l'état actuel de notre agriculture, on recommande plus particulièrement le second moyen d'amélioration, c'est-à-dire l'introduction d'une race étrangère très améliorée et son croisement avec la race commune. Ce moyen ne crée pas une race nouvelle, mais il forme des porcs qui dès la première génération possèdent déjà à un haut degré une très bonne conformation, la précocité et l'aptitude à l'engraissement. Il est bien vrai qu'alors il faut toujours avoir à sa disposition des mâles de cette race étrangère perfectionnée, mais c'est encore moins coûteux que le premier moyen. De cette manière, les cultivateurs profitent immédiatement du prix de leur reproducteur.

Les races étrangères perfectionnées introduites dans le pays pour l'amélioration de nos porcs communs, ont presque toutes été créées en Angleterre; elles sont si nombreuses, qu'on n'a plus qu'à l'embaras du choix. On peut les diviser en trois classes: les petites races, les moyennes, et les grandes races. Chaque classe répond à des besoins particuliers, et on en fait le choix conformément à ces besoins. Dans telle localité, on donnera la préférence aux petites races; dans d'autres, aux moyennes ou aux grandes races. Afin de pouvoir faire ce choix en toute connaissance de cause, nous allons étudier chacune de ces races en particulier.

*Grande race d'York.*—L'Angleterre possède qu'une seule race de grande taille: c'est le Yorkshire, remarquable par son corps très long, sa couleur complètement blanche, son poil grossier, ses reins étroits, ses côtes plates, ses jambes longues, sa tête forte et sa charpente osseuse et très volumineuse, grande mangeuse et engraisant difficilement. Nonobstant leur grosseur, ils atteignent rarement à leur complet état d'engraissement, de trois cents à trois cent cinquante livres. Ils sont peu supérieurs à notre race commune. Mais les éleveurs anglais ont considérablement amélioré cette race: la tête est encore forte, la masse des os considérable; mais les oreilles sont moins longues, les membres plus courts, les côtes plus rondes; elle est devenue plus précoce, engraisse mieux parce qu'elle profite mieux de la nourriture qu'elle reçoit. Cette transformation du Yorkshire a été obtenue par le croisement des anciens Yorkshires avec la race Chinoise. En employant le même moyen, et en fournissant à nos porcs communs un meilleur

régime, nous les transformerions tout aussi facilement et tout aussi complètement que les Anglais l'ont fait pour leurs races communes.

Cependant, même en Angleterre, ces porcs de grande taille sont peu estimés et on leur préfère plutôt ceux de petite taille, remarquables par la rapidité de leur croissance et leur engraissement facile. Avec peu de nourriture, ces porcs produisent une masse de lard relativement considérable. Ces porcs de petite taille appartiennent à diverses races possédant des caractères particuliers. Nous allons en donner les descriptions les plus importantes.—(A suivre.)

#### Assainissement des prairies.

Pour que les plantes fourragères puissent parcourir toutes les phases de leur végétation et acquérir leur entier développement à une période de temps relativement courte, il faut nécessairement qu'elles trouvent à leur portée les éléments nécessaires à leur constitution, pour cela il est indispensable que les racines soient plongées continuellement dans un milieu humide tenant en dissolution les éléments minéraux dont les végétaux se nourrissent.

Mais il ne suffit pas que le terrain soit saturé d'eau, pour que les plantes s'y développent promptement, il faut encore que cette eau soit de bonne nature et convenable aux besoins de la végétation, pour cela il est indispensable qu'elle soit saturée d'oxygène; or, la condition indispensable pour que l'oxygène reste dans le sol, c'est que l'eau soit en mouvement, car dès qu'elle reste stagnante, l'oxygène s'en dégage et, d'utile qu'elle était, elle devient nuisible.

La première condition d'amélioration des prairies et même de toutes les terres en culture, sans exception, est donc leur assainissement, et c'est par cette opération que doivent commencer les travaux de régénération des prairies.

L'assainissement peut s'obtenir de différentes manières, selon que la prairie est plus ou moins marécageuse, qu'elle est plane ou en pente, que le sol est argileux, siliceux, ou tourbeux, et aussi selon les matériaux dont on dispose.

On doit d'abord se rendre compte des causes d'humidité constante ou périodique du sol, et c'est pour avoir négligé cette étude ou pour ne pas y avoir attaché assez d'importance que beaucoup de travaux d'assainissement qui auraient pu être effectués d'une manière simple et peu coûteuse, ont été onéreux ou même ont complètement échoué.

L'excès d'humidité peut provenir de l'infiltration entre les couches de terre, des eaux provenant des terrains supérieurs; de sources dont les eaux ne trouvent pas d'écoulement et inondent les terres qui les environnent, de l'imperméabilité du sous-sol, de l'existence d'une nappe d'eau trop rapprochée du sol, ou enfin de l'irrégularité de la surface du terrain.

Dans tous les cas, il faut procurer un écoulement à l'eau, soit par le drainage, c'est-à-dire l'écoulement souterrain, au moyen de tuyaux en terre cuite ou en ciment, de pierres sèches, de fascines, etc; ou l'écoulement à ciel ouvert par des tranchées ou des fossés.

L'assainissement souterrain est presque toujours préférable, parce qu'il exige moins de frais d'entretien,

ne fait pas perdre de terrain et qu'il ne divise pas la propriété.

Le drainage, (assainissement souterrain), est une pratique qui existe de temps immémorial et a été employé par les cultivateurs pour l'enlèvement des sources; mais le mot *drainage* qui est une importation anglaise, est l'emploi de tuyaux en terre cuite d'un petit diamètre juxta-posés, qui s'est généralisé parce qu'il est plus économique que l'emploi des pierres, qu'il exige moins de pente et qu'il peut s'exécuter, par conséquent, dans une terre presque de niveau.

Les règles du drainage sont simples et d'une application facile.

Pour ceux de nos lecteurs qui voudraient recourir à l'opération du drainage, nous ne saurions mieux faire que de leur recommander l'achat du "Petit traité sur le dessèchement et le drainage des terres," par M. Ed. A. Barnard, directeur de l'agriculture de la Province de Québec. Cet opuscule, écrit tout spécialement pour cette province, rendra de grands services. Tout cultivateur intelligent devrait se le procurer et l'étudier avec soin. Il n'y a guère de terres où des améliorations de dessèchement et de drainage ne produiraient pas un revenu considérable. Et cependant, il n'y a pas un cultivateur, même le plus pauvre qui, au moyen des renseignements qu'il puisera dans ce petit livre, ne puisse pas, de ses mains, faire les améliorations recommandées.

Ce livre est maintenant en vente chez MM. E. Sénécal et fils, 20, St-Vincent, Montréal. Les frais d'imprimeurs payés, le prix de vente de cet opuscule est destiné tout entier à une œuvre d'enseignement agricole au profit des pauvres.

#### Conservation des fourrages.

Il est urgent que les cultivateurs fassent couper les foins en bonne saison et portent toute leur attention pour que le fanage se fasse dans des bonnes conditions. Cependant les soins que réclament les fourrages, ne se bornent pas là; il faut prendre les moyens de préserver ces fourrages, pendant la saison d'hiver, de toutes les causes de pertes et de détérioration dont on ne saurait trop les garantir.

Les foins se rentrent dans des fenils spéciaux, dans des greniers placés au-dessus de l'habitation des animaux, dans des granges, sous des hangars ou bien ils se mettent en meules; il est même des contrées (et ce sont précisément celles où l'agriculture est le plus en progrès), où l'on donne la préférence aux meules parce que, dit-on, le foin s'y conserve mieux que dans les fenils, surtout ceux qui sont placés au-dessus des étables. Cette observation est très vraie, et le fait a été constaté maintes fois, mais on a omis de rechercher la cause, qui faisait que le foin se conservait mieux en meules que dans les greniers. Aussi on a dit et écrit que le foin en meules se conservait mieux que celui gardé dans les fenils, que c'était un fait reconnu et constaté par les cultivateurs les plus éminents, et partant de ce fait on a recommandé de mettre le foin de préférence en meules. On aurait dû d'abord poser cette simple question: pourquoi le foin mis en meules est-il meilleur que lorsqu'on le met dans les greniers? et on serait bien vite arrivé à reconnaître qu'il n'est meilleur et ne se conserve mieux que

parce que la mise en meules exige des soins qui sont trop souvent négligés lors de la mise en fenil. Ainsi la mise en meules exige une distribution par couches régulières et un tassement énergique et uniforme; or, ces conditions qui sont essentielles pour la conservation des foins, sont souvent et presque toujours négligées lorsqu'on met le fourrage en grenier où on se contente de le jeter négligemment sans se donner la peine de l'étendre ni de le tasser. Si on voulait le disposer avec les mêmes précautions qu'on prend pour la mise en meules, on verrait qu'il se conserverait mieux et plus longtemps, rentré dans les bâtiments que laissé à l'air.

La seule raison qui milite en faveur des meules, c'est le manque de bâtiments; et encore, si on comptait ce que coûte chaque année la construction et la couverture des meules, on trouverait que cette dépense dépasse de beaucoup l'intérêt de la construction et l'entretien des bâtiments qui peuvent n'être que de simples hangars.

Il est vrai qu'on diminue beaucoup la dépense des meules en se dispensant de les couvrir; mais alors, on perd toute la couche superficielle du fourrage, et tout compté, cette économie apparente constitue une grosse dépense.

Un autre inconvénient que présente la mise en meules, c'est la rentrée par le mauvais temps; lorsqu'on est surpris par la pluie ou même par des temps pluvieux, on est forcément obligé d'interrompre le travail, tandis que lorsqu'on dispose de bâtiments convenablement aménagés, on peut presque toujours rentrer les foins qui ont été chargés dans les tas formés dans les prairies.

Les meules de foins sont généralement carrées ou longues ou orientées, de manière qu'un des petits côtés se trouve du côté d'où vient ordinairement la pluie; on leur donne ordinairement de douze à dix-huit pieds de largeur sur quinze à vingt pieds de hauteur; quant à la longueur elle est indéterminée. Pour la consommation, on entame la meule par le bout opposé au côté d'où vient la pluie, en la coupant verticalement avec un couteau ou une hache spéciale.

En Angleterre, et surtout où la température humide permet rarement de faire la fenaison par un beau temps continu et où pourtant le système des meules est en grande faveur, on se sert d'une couverture mobile en toile, qui met à l'abri la meule en construction.

Voici comment on procède: dans les sens de la longueur de la meule, on plante en terre deux grandes perches, ou mieux on les fixe sur de vieilles roues posées à plat, et on les maintient au moyen de deux ou trois cordages; à l'extrémité supérieure de chacune de ces perches, on fixe une poulie qui sert à monter ou à descendre une troisième perche horizontale destinée à soutenir une forte toile qui protège de la pluie la partie de la meule en construction jusqu'à ce qu'on l'ait couverte en paille.

Dans les greniers disposés au-dessus des étables, il existe une cause particulière de détérioration du foin: c'est la pénétration, dans la couche inférieure sur une épaisseur plus ou moins grande, selon le tassement qui a été plus ou moins bien fait, des émanations qui se dégagent des étables; on s'en préserve par de bons planchers et en entretenant soigneuse-

ment les pourtours du fenil afin que les émanations de l'étable ne pénétrant pas le fourrage placé au-dessus des étables.

On a souvent recommandé d'établir des courants d'air dans les masses de foin, en meule ou dans les fenils. C'est une grande erreur, car non seulement rien n'est moins judicieux, mais encore les courants d'air peuvent devenir funestes en favorisant la combustion; on doit, au contraire, tenir les portes et les fenêtres et toutes les issues soigneusement fermées pendant la fermentation du foin. Si la fermentation développe une chaleur considérable, la vapeur se fixe sur les parties extérieures qu'elle humectera et qui se sécheront promptement par l'effet même de la chaleur, sans occasionner aucun dégât, tandis que la moisissure se manifestera partout où l'air a eu accès.

#### Moisissure des foins.

Il n'est pas nécessaire que le fourrage soit complètement sec pour le rentrer, il convient même qu'il conserve assez d'humidité pour qu'il puisse s'établir promptement une seconde fermentation dans la masse. On peut, lorsqu'on craint le mauvais temps, rentrer le foin sans aucune crainte, lorsqu'il n'est encore qu'à moitié sec, mais alors il brunît au lieu de vert et perd ainsi de sa valeur au point de vue de vente, car le foin brun n'est pas aussi beau à l'œil que le foin vert, mais il est tout aussi bon, et même plus appâté pour le bétail; on doit donc le conserver pour la consommation de la ferme, et lorsqu'il n'a pas reçu d'eau il est préparable au foin vert qui a été lavé par la pluie.

La bonne conservation du foin dépend beaucoup de la température sous laquelle la récolte et la rentrée ont été faites. On comprend, en effet, que la dessiccation est plus complète lorsque ces opérations se font sous une température élevée et sèche, que lorsque le temps est froid et humide. Mais on n'est pas toujours maître d'agir à sa guise, et les cultivateurs qui se trouvent dans ces dernières conditions doivent forcément les accepter, sauf à prendre des précautions pour empêcher la perte du fourrage et sa détérioration, principalement la moisissure.

La principale condition à observer pour éviter la moisissure du fourrage est de le tasser régulièrement et le plus fortement possible; cette opération se fait toujours mieux en meules que dans les fenils, et c'est peut être uniquement pour cette raison que le foin en meules se conserve mieux que celui mis en greniers. Il faut bien se pénétrer de ce fait, souvent vérifié quoique encore contesté, "que le foin privé d'air ne moisit pas et ne s'enflamme pas." Donc puisque le foin fortement tapé, ne moisit pas et que la combustion non plus n'est pas à craindre lorsqu'il ne pénètre d'air dans la masse, on doit porter à cette opération la plus grande attention pour la rendre aussi parfaite que possible. Lorsque ce travail est bien fait, c'est-à-dire que le fourrage a été régulièrement étendu et fortement tassé, il s'établit dans la masse une forte fermentation d'où l'humidité se dégage sous forme de vapeurs qui se condensent en partie sur la surface du tas. Le foin ainsi pénétré sur une épaisseur de quatre à six-pouces est complètement impropre à la nourriture du bétail et ne peut servir que pour faire de la litière; mais on évite cette perte en couvrant le

dessus du tas ou de la meule sur six à huit pouces d'épaisseur avec du mauvais foin vieux, ou de la paille.

Lorsque, par défaut de précautions, le foin se trouve moisî, il faut bien se garder de le donner dans cet état aux animaux, car il pourrait engendrer des maladies souvent dangereuses; le mieux est de le battre au fléau ou de le passer dans la machine à battre, pour enlever le moisî qui se dégage en poussière. Cette opération fait nécessairement éprouver une perte, mais mieux vaut perdre un peu de fourrage que les animaux.

ED. VIANNE.

#### Choses et autres.

*L'enseignement agricole dans nos écoles primaires.*—A ce sujet, voici ce qu'un correspondant du Nord écrit :

"... Voulez-vous que l'agriculture canadienne atteigne la perfection, d'aujourd'hui à vingt ans, tachez de faire en sorte que la nouvelle génération ait le goût de cet art et qu'elle l'estime au-dessus de tous les autres. Que dans les écoles du pays l'on réussisse à convaincre la jeunesse de l'agriculture, du bonheur que l'on y trouve quand on s'y applique sérieusement; et laissons faire. Les progrès viendront d'eux-mêmes. La colonisation marchera toute seule."

Notre confrère du *Canadien* voudrait voir cet enseignement agricole donné même dans nos collèges classiques. Voici ce qu'il dit :

"Nos collèges classiques devraient donner à leurs élèves des notions d'agriculture et d'affaires. L'agriculture surtout a besoin d'être inculquée, imposée partout. Elle est, c'est incontestable, le remède le plus efficace contre le fléau de l'émigration. Quiconque aime la culture des champs et la connaît, ne songe pas à laisser une belle contrée comme la nôtre...."

Commençons d'abord par introduire l'enseignement agricole dans nos écoles primaires; encourageons plus que nous le faisons nos écoles d'agriculture afin qu'elles puissent répondre efficacement aux besoins du moment, former même des professeurs d'agriculture, et la cause agricole atteindra sûrement la voie du progrès.

Nous sommes heureux de voir que plusieurs de nos confrères de la presse attirent l'attention de leurs lecteurs sur la nécessité de l'enseignement agricole. Nous publierons à ce sujet dans le prochain numéro de la *Gazette des Campagnes*, un remarquable article publié par notre confrère de la *Presse*.

*Allons à l'agriculture.*—Le *Travailleur* publié à Worcester annonce que 75 excursionnistes Canadiens-français sont partis de cet endroit pour Manitoba et l'Ouest, dans le but de se choisir des terres, s'ils en trouvent qui leur conviennent et d'y aller y résider. Des centaines d'informations sont demandées; tous les jours, à l'Agent d'émigration, par nos compatriotes de la Nouvelle-Angleterre.

D'un autre côté, nous apprenons que près de 500 excursionnistes accompagnaient le Rév. Père Nolin à l'excursion qu'il a lui-même organisée dans le même but et dont il a été fait mention dans la *Gazette des Campagnes*.

#### Jouissez de la vie.

Quel admirable monde que celui où nous vivons. La nature nous donne la grandeur des montagnes, les vallons et les océans, et mille sources de jouissance. Nous ne pouvons rien désirer de mieux quand nous sommes en santé parfaite. Mais combien de fois la plupart se sont-ils découragés, affaiblis et harassés par la maladie, quand il n'y a aucune occasion pour ce sentiment, comme tous ceux qui souffrent de cet état peuvent s'en procurer la preuve, avec la *Fleur d'août de Green* qui les débarrassera de tout malaise, et les mettra comme s'ils venaient de naître.

La dyspepsie et la maladie du foie sont les causes directes de soixante-quinze par cent des maladies comme les affections bilieuses, l'indigestion, le mal de tête, la constipation, la prostration nerveuse, les vertiges, la palpitation du cœur, et autre décourageants symptômes. Trois doses de *Fleur d'août* en démontreront les merveilleux effets. Bouteilles d'échantillon 10 cents, Essayez.

**RECETTES**

*Nettoyage de la tapisserie.*

On ne nettoie de la manière suivante que les papiers fins imprimés en couleurs solides et qui sont de quelque valeur. Munissez-vous de pain bis, à demi-tendres, dont vous enlèverez la portion de croûte qui pourrait écorcher le papier, et frottez-en partout votre tenture qui deviendra comme neuve. Vous économisez le pain, si ramassant la mie tombée, vous la pétrissez en boule pour repasser sur la tenture partout où il sera nécessaire.

*Moyen d'assurer les verres à boire, cheminées de lampes, etc, contre la casse.*

Tout le monde sait combien ces vers sont sujets à se casser subitement; presque toujours cela provient de ce qu'ils ont été recuits d'une manière incomplète. Voici le moyen d'y remédier: Rangez dans un chaudron toutes les verreries, verres de lampes, verres à boire, etc., en les entourant de foin, afin qu'ils ne se brisent point en choquant les uns contre les autres; remplissez le chaudron d'eau, de manière à recouvrir entièrement les verreries. Mettez le sur le feu; faites bouillir l'eau et laissez le tout refroidir complètement avant d'y toucher. Vos verreries sont dès lors assurées contre la casse.

CANADA, }  
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR DE CIRCUIT,  
District de Kamouraska. }  
No. 8418.

*Le trente juin mil huit cent quatre-vingt sept.*

LOUIS HUBERT LEVASSEUR, marchand de la ville de Fraserville, Demandeur,

vs.  
JOHNNY ROSS, ci-devant employé du chemin de fer Intercolonial, de la dite ville de Fraserville, Défendeur.

et  
DAME MARIE TATIENNE LEMIEUX, ci-devant de Dundas, dans la Province d'Ontario, et actuellement, à St Anaclet, dans le District de Rimouski, épouse séparée contractuellement quant aux biens de William Lavoie, du dit lieu de Dundas, et le dit William Lavoie mis en cause pour assister sa dite épouse

Tiers-Saisie  
Il est ordonné au Défendeur de comparaitre dans les deux mois.

P. LANGLAIS,  
G. C. C.

7 juillet 1887.

CANADA, }  
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR DE CIRCUIT,  
District de Kamouraska. }  
No. 236.

*Le trente juin mil huit cent quatre-vingt-sept.  
(En vacance.)*

FRANCOIS GRAND-MAISON, cultivateur, de la paroisse de St Epiphane, Demandeur,

vs.  
BAZILE THIBAUT, cultivateur de la paroisse de St Jean Baptiste de L'Isle-Verte, Défendeur,

et  
PIERRE DESCHENES, de St George de Cacouna, Tiers-Saisi.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre sous deux mois

P. LANGLAIS,  
G. C. C.

Fraserville, 30 juin 1887.  
7 juillet 1887.

CANADA, }  
PROVINCE DE QUEBEC, } COUR DE CIRCUIT  
District de Kamouraska }  
No. 8480.

*Le trente juin 1887.  
(En vacance.)*

JEAN BAPTISTE POULIOT, Ecnier, Notaire, de la ville de Fraserville, Demandeur.

vs.  
JOHN ROSS, ci-devant employé de l'Intercolonial, du même lieu, et maintenant absent, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaitre sous deux mois.  
P. LANGLAIS.

G. C. C

7 juillet 1887.

**COLLEGE DE STE ANNE**

**COMTE DE KAMOURASKA.**

**PROSPECTUS**

DU

**Cours commercial et du cours classique.**

Le Collège de Ste Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1827 par M. C. F. Painchaud, est admirablement situé sur un côteau élevé, à une petite distance du fleuve St-Laurent et à un demi-mille de la gare de l'Intercolonial. Il réunit à un degré éminent les avantages de la retraite et de la salubrité; ses parterres magnifiques, les arbres superbes et touffus qui environnent ses cours de récréations, et la belle montagne qui l'avoisine, en font un des sites les plus pittoresques et les plus agréables qui se puissent rencontrer. Tous les ans on fait, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Collège, des améliorations propres à rendre le séjour de plus en plus agréable aux élèves.

**EDUCATION MORALE ET PHYSIQUE.**

L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes gens qui fréquentent cette institution.

Le culte est la religion Catholique, cependant on admet les élèves qui en professent une autre; mais dans le but d'ordre et de régularité, tous sont obligés d'assister aux exercices religieux et de se conformer au Règlement de l'Institution. En tout temps et en tous lieux, les élèves sont placés sous la vigilante surveillance de leurs Maîtres.

Les lettres que les élèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection du Directeur des Ecoliers.

La santé des élèves est, pour les Directeurs du Collège, l'objet d'une tendre sollicitude; ainsi veillent-ils à ce que les aliments soient sains et abondants.

Les récréations sont distribuées de manière à faciliter les délassements du corps et de l'esprit. La salubrité de l'air qu'on respire à Ste Anne de la Pocatière est très propre à conserver et à fortifier la santé des élèves; mais lorsqu'ils sont malades ils sont reçus à l'infirmerie où ils ont toujours près d'eux un des maîtres.

**INSTRUCTION.**

Le cours d'étude se divise en deux sections: le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* ou *Anglais*.

Le *Cours Classique* embrasse les cours de Science, de Philosophie, de Littérature, d'Histoire, de Latin et de Grec, tels qu'ils sont enseignés dans les autres Collèges et Séminaires de cette Province.

Le *Cours Commercial* comprend les grammaires Française et Anglaise, l'Arithmétique, la Géographie, l'histoire Sainte, des cours de Lecture et de Calligraphie, le Dessin linéaire, le Toisé, exercices élémentaires de Narration et de Correspondance, la tenue des livres (en partie simple et en partie double).... Droit commercial, Correspondances Commerciale, Echange, Banquerie, Commission, etc., etc., etc.

Après le *Cours Commercial* les Elèves, avec l'agrément de leurs parents, passent dans le *Cours Classique*.

Le *Cours Classique* et le *Cours Commercial* marchent côte à côte, mais séparément et indépendamment l'un de l'autre.

Les jeunes gens qui se préparent ailleurs à entrer dans le *Cours Classique*, ne sont admis que lorsqu'ils connaissent le Français à peu près complètement; l'étude préalable de l'Anglais n'est pas strictement exigé.

## OBSERVATIONS.

Les quarts pensionnaires et les externes ne doivent s'absenter d'aucun exercice du Collège sans permission.

Outre les Bulletins semestriels transmis aux parents et les récompenses décernées à la fin de l'année aux Elèves qui se sont le plus distingués dans leurs classes respectives, par leur progrès et leur bonne conduite, les Directeurs du Collège ont établi, dans les deux cours, des sociétés littéraires qui sont des moyens puissants d'émulation. Dans le *Cours Classique*, il y a la Société "St-Thomas d'Aquin," et la Société "St-Louis de Gonzague" dans le *Cours Commercial*. Des médailles et autres décorations d'honneur sont distribuées selon le mérite.

## CONDITIONS.

Le prix de la pension pour les dix mois de l'année scolaire est:

Pensionnaires.....	\$100
½ Pensionnaires.....	40
Externes.....	20

PAYABLE D'AVANCE et en trois termes: le premier à la rentrée, le second au 10 décembre, et le troisième au 20 mars.

On ne déduit rien sur le premier terme en faveur de ceux qui arrivent après l'ouverture des classes, non plus que sur le dernier à l'égard de ceux qui sortent avant la fin de l'année. Dans le cours de l'année il n'y a déduction que pour une absence d'un mois ou deux mois.

Abonnement à la Bibliothèque..... 15 cts par mois.

Infirmierie dans le Collège (en sus de la pension) 15 cts par jour.

Les livres, papier, plumes, etc., peuvent être fournis par les parents ou tuteurs, ou par l'Institution à des prix modérés et payés d'avance.

Les élèves sortis d'une autre maison ne sont admis que sur les meilleurs renseignements.

Les effets que les parents doivent fournir, outre les habits, sont: une valise, ou un coffre ou un petit meuble pour mettre leur linge; des draps, des couvertes, un couvre-pieds, des taies d'oreillers, des bonnets, des serviettes, un bassin, un miroir, du savon, des peignes, du noir et des brosses à souliers.

Pour le réfectoire: des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère, une tasse ou un verre à boire.

Si les parents le veulent, ils trouveront au Collège:

Un lit et sa fourniture.....	\$5 par année.
Garniture de lit seule.....	\$2 " "

## SONT PAYÉS A PART.

Pianos, usage de l'instrument.....	\$ 5 par année.
Pianos, leçons.....	10 " "
Violon ou autre instrument, leçons.....	5 " "
Dessin académique, leçons.....	1 " "
Télégraphie.....	10 " "

## COSTUME.

Le costume des élèves est le capot et la casquette de drap bleu avec nervures blanches et ceinture de laine verte. Ceux de première année peuvent obtenir la permission d'user les habits qu'ils portaient avant d'entrer au Collège.

Collège de Ste-Anne de la Pocatière, juillet 1887.

## A VENDRE

A LA

## Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

Veaux purs Ayrshires, avec ou sans pedigree; cochons Berkshires; blé de la Mer Noire, de choix.

S'adresser à

JOSEPH ROY,

Chef de pratique.

14 avril 1887.

## Maison meublée à louer

Le soussigné informe qu'il louera pour la saison d'été, et plus longtemps si on le désire, une maison meublée, située à Ste Anne de la Pocatière, dans le voisinage de la Station de l'Intercolonial, sur le bord de la rivière et à quelques arpents de l'Eglise. Un magnifique piano sera aussi à la disposition du locataire, de même qu'une voiture pour prendre les bains au fleuve, si on le désire. Cette maison est bien située pour les étrangers qui voudraient y passer quelques mois de villégiature. Conditions avantageuses.

S'adresser à

CHARLES BEAULIEU, Cultivateur

à Ste Anne de la Pocatière.

30 juin 1887.

## Ferme St-Gabriel

## J. ISRAEL TARTE &amp; FRERE

—)ooo(—

BETAIL A VENDRE,

JERSEY-CANADIEN.

DEUX TAUREAUX JERSEY,

pur-sang, cinq ans, très beaux reproducteurs.

TAUREAUX ET GENISSES DE L'AN DERNIER.

VEAUX DU PRINTEMPS,

TAUREAUX ET GENISSES.

## Cochons Yorkchires.

S'adresser à

J. ISRAEL TARTE,

Québec,

Ou N. TARTE,

Rivière-au-Pin, P. Q.

23 juin 1887.

## A VENDRE

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

16, Rue St Jacques, MONTREAL

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1887---Arrangement pour la saison d'été---1887

Le et après lundi, 14 juin 1887, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.37
Pour Lévis.....	11.03
Pour Lévis.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.10
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Br., 9 juin 1887.